

REVUE MUNICIPALE

VIVRE À PIERREFONDS ROXBORO

MAI 2013 ■ VOL. 8, N° 2

À CONSERVER
JUSQU'AU
14 AOÛT 2013



Pierrefonds
Roxboro

Montréal

VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle du conseil
Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

JUIN

Le lundi 3 juin, à 19 h

JUILLET

Il n'y a pas d'assemblée ordinaire du conseil d'arrondissement en juillet.

AOÛT

Le lundi 5 août, à 19 h

Pour faciliter la période de questions lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant la réunion. Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil à 18 h 45 pour noter vos nom et adresse, et la nature de votre question. Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avancer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

Note

L'utilisation d'appareils photographiques, cinématographiques ou enregistreurs et d'autres appareils du même genre, à l'exception de ceux utilisés par le secrétaire, est interdite sans l'autorisation du maire (Règlement CA29 0046).

Pour connaître les dates des séances du **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**, consultez les tableaux électroniques et le site Internet de l'arrondissement.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville de Montréal

275, rue Notre-Dame Est
Les lundis 17 juin et 26 août, à 14 h

La période de questions réservée aux citoyens demeure à 19 h.

PUBLICATION

Ville de Montréal
Division des relations avec les citoyens
et des communications
Pierrefonds-Roxboro

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Le vendredi, tous les services sont fermés à compter de midi. Ils sont aussi fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à l'exception du Bureau du citoyen qui demeure ouvert durant l'heure du lunch.

TÉLÉPHONE

Un numéro de téléphone simple à retenir :



**POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,
COMPOSEZ LE 514 630-6300.**

Pour les activités de loisirs et culturelles, composez les numéros publiés dans les pages suivantes.

TÉLÉCOPIEUR

514 624-1300

COURRIEL, SITE INTERNET ET TWITTER

pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro
twitter.com/pfds_rox

La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro est publiée quatre fois par année. L'usage des termes génériques masculins est fait dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.



La revue est imprimée sur du papier contenant 10 % de fibres recyclées post-consommation.

AVIS IMPORTANT

**Les édifices municipaux
seront fermés
le lundi 20 mai
pour la Journée
nationale des Patriotes,
le lundi 24 juin
pour la Fête nationale
du Québec
et le lundi 1^{er} juillet
pour la Fête du Canada.**

IMPRESSION

Imprimerie Norecob inc.

GRAPHISME

Fig. communication graphique

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

TIRAGE

24 600 exemplaires

Sac de distribution Publi-sac biodégradable*

* Source: Publi-sac Ouest de Montréal

publisac.ca

PHOTOS DE LA COUVERTURE

La fusion culture-sport reflète la richesse du contenu en termes d'activités culturelles et sportives; une programmation diversifiée qui répond au goût des amateurs de sport et de culture.

Haut de page : Nanette Workman
(crédit : Alexandre Deslauriers)

Bas de page : activité de conditionnement physique

MESSAGE À TOUS



MESSAGE DU MAIRE DE MONTRÉAL

Le printemps entraîne de nombreux changements dans les habitudes de vie. Les patinoires et les bonhommes de neige, c'est terminé jusqu'à l'année prochaine, remisés les skis et les traineaux, place à la verdure, aux piscines et aux activités estivales.

Cette année, l'Administration municipale a décidé d'ajouter 42 M\$ aux budgets prévus pour l'entretien des parcs et installations sportives de Montréal. Si 10,5 M\$ seront investis dans des équipements gérés par les services centraux, 31,5 M\$ vont l'être dans les arrondissements.

Pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, cela veut dire 1,3 M\$. Les projets devront être réalisés avant le 31 décembre 2013 et viser, en particulier, l'amélioration de la sécurité ou la diminution des coûts d'exploitation. Voilà une belle façon pour tous les élus de Montréal de travailler ensemble à hausser la qualité de vie des citoyens montréalais, de répondre à leurs besoins et à leurs souhaits.

J'espère que, au cours des prochains mois, vous profiterez pleinement de tout ce que notre métropole a à vous offrir !

Michael Applebaum
Maire de Montréal



MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

LE PRINTEMPS : PLACE AUX AMÉNAGEMENTS PRINTANIERES

Le printemps, c'est la saison des nouveaux projets, alors que la nature s'adoucit et que la végétation renaît. Pour l'arrondissement, c'est l'amorce des opérations printanières qui se juxtaposent à la gestion quotidienne des différents services tels que l'aménagement urbain, les travaux publics ainsi que les installations sportives, puis les activités culturelles et le développement social de notre arrondissement. Pour les citoyens, c'est la planification des activités pour la saison estivale qui s'annonce, les projets de rénovation ou de construction, d'entretien de la maison et de jardinage, les vacances tant souhaitées et les enfants heureux de profiter des installations sportives de l'arrondissement.

Parmi l'ensemble des activités estivales que nous vous proposons cet été, celle de

la Journée du jardinage écologique est l'une des plus populaires. Lors de cette journée, qui sera tenue le 1^{er} juin prochain, vous pourrez vous procurer gratuitement du compost, des copeaux de bois, des plantes vivaces et annuelles et même quelques plants de légumes, en plus de bénéficier de conseils d'horticulteurs et d'organismes de l'arrondissement. Chaque année, nous remarquons l'enthousiasme grandissant des citoyens de Pierrefonds-Roxboro à l'égard de cette journée. Il n'est donc pas étonnant, lorsque nous circulons dans les rues de l'arrondissement au cours de l'été, que nous soyons émerveillés par l'originalité et les soins que portent les citoyens de Pierrefonds-Roxboro à leur environnement, qu'il s'agisse d'un balcon ou d'un jardin.

À l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, notre équipe d'horticulture se surpasse chaque été pour enjoliver notre environnement, et nous en sommes très fiers. En plus de fleurir

et d'embellir le paysage urbain, leur travail contribue grandement à améliorer la qualité de l'air et à rafraîchir le climat urbain. À cette fin, parmi nos priorités, à l'égard de notre Plan stratégique de développement durable, se trouve celui d'accroître la plantation d'arbres sur le domaine public et d'organiser des activités de sensibilisation en lien avec les enjeux environnementaux.

Nous remercions les citoyens qui contribuent à rendre Pierrefonds-Roxboro encore plus accueillant. À cette activité estivale s'ajoute la convivialité de la vie de quartier, la rencontre entre voisins... et jardiniers !

Nous vous souhaitons un très bel été !

Monique Worth
Maire d'arrondissement

MESSAGE À TOUS



Catherine Clément-Talbot
Conseillère d'arrondissement

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT - DISTRICT DU CAP-SAINT-JACQUES

HOMMAGE À NOS AÎNÉS

Fait indéniable, en général, la population vieillit. Selon les dernières statistiques, les personnes de 65 ans et plus comptent pour 11 % de la totalité des résidents de notre arrondissement. Dans cette catégorie d'âge, plusieurs sont actifs : il y en a qui, tous les jours font leurs courses - en voiture, en autobus parfois même à pied -, déblaient la neige de leur balcon, s'occupent de leur jardin et participent aux activités récréatives, sportives et culturelles offertes par notre arrondissement, en joignant notre Carrefour des aînés par exemple. Certains de nos citoyens s'illustrent même. À cet effet, mesdames Madeleine Thibault Meyers (longtemps résidente de Pierrefonds), de même que Paulette Zielinski, recevaient dernièrement la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Élisabeth II.

Grâce aux bons soins de notre Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'Île, ceux qui éprouvent des problèmes d'ordre physique ou autre sont suivis sur une base régulière. La Table de Quartier du Nord-Ouest de l'île de Montréal travaille en collaboration avec le Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île afin d'aider nos aînés plus vulnérables. Il existe aussi une Table de concertation des aînés de l'Ouest-de-l'Île dont certains de nos concitoyens sont membres.

Chez nous, les aînés peuvent avoir recours à des services notamment de l'aide à l'entretien ménager (voir page 9), et même, à un service de prêt de livres à domicile pour personnes à mobilité réduite (le Portillon, voir page 14) offert par la bibliothèque de Pierrefonds.

On s'occupe de nos aînés dans la mesure du possible, mais il faut aussi penser à ceux qui sont en perte d'autonomie et pour qui la vieillesse fait des ravages mentalement; ils méritent notre compassion. Ils ont bâti ce que nous sommes. En tout respect, nous pouvons leur témoigner notre admiration et notre amitié. Ils et elles ont leur place dans notre arrondissement. Mettons-les à l'honneur !

Bon été !



Dimitrios (Jim) Beis
Conseiller
d'arrondissement

MESSAGE DU CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT - DISTRICT DU BOIS-DE-LIESSE

PEU IMPORTE LA RIGUEUR DE NOS HIVERS, LORSQUE LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ S'AMÈNENT, TOUT EST OUBLIÉ !

Voici venue l'occasion de réfléchir sur les défis importants relevés par notre arrondissement et comment l'été qui arrive nous permettra de contribuer au développement de notre communauté. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offre non seulement l'opportunité de participer à de nombreuses activités, mais encourage en plus l'établissement de nouvelles entreprises sur son territoire. Nos services municipaux sont toujours disponibles pour vous venir en aide afin de réaliser vos projets. C'est aussi le temps de penser à nos concitoyens qui dépendent des organismes de services sociaux et communautaires œuvrant dans notre environnement. Il est possible d'obtenir des renseignements sur ces associations soit en composant le 311, en consultant notre site Internet, notre revue municipale ou encore les médias locaux.

2013 sera une année intéressante notamment avec le projet de reconstruction de la piscine au parc Grier, dont l'ouverture est prévue pour la saison 2014. De nombreux autres projets et investissements majeurs dans nos parcs et espaces verts sont au programme. Je vous encourage à fréquenter nos installations sportives et les 6 piscines extérieures gérées par nos valeureux bénévoles. Je vous invite aussi à me faire part de vos commentaires afin qu'ensemble nous puissions établir des priorités et déterminer la possibilité de réalisation des suggestions reçues.

Cette année sera aussi le moment de planifier les célébrations du Centenaire de Roxboro en 2014. Un groupe de dévoués résidents se joindra à nos services de loisirs et de communications afin d'unir leurs efforts dans l'organisation d'activités soulignant cet événement dès le début de la prochaine année.

C'est pour moi un grand privilège de représenter les citoyens de notre arrondissement et par le fait même, l'occasion idéale d'apporter des changements positifs. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et de vos précieux commentaires. Ensemble nous pouvons améliorer la qualité de vie de notre communauté.

À tous, je souhaite un été fantastique !



Le Comité organisateur des célébrations du Centenaire de Roxboro en compagnie des membres du conseil d'arrondissement (de gauche à droite) : Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère d'arrondissement, M. Christian G. Dubois, conseiller de la ville, M. Rafat Noor Khan, citoyen, Mme Ginger Brossard, citoyenne, M. Dimitrios (Jim) Beis, conseiller d'arrondissement, M. Ed Hoyer, citoyen, Mme Louise Leroux, citoyenne et Mme Monique Worth, maire d'arrondissement. Absente de la photo : Mme Jan Lauer, citoyenne

Fête de la Famille

Pierrefonds-Roxboro

5^e anniversaire

Spectacle de magie

Maquillage

Jeux gonflables

Rafraîchissements

Amuseurs publics

Vendredi **7** juin 2013

17 h à 22 h

Centre communautaire de l'Est
9665, boul. Guin Ouest, Pierrefonds



<http://facebook.com/fetedelafamille2013>



La Fête nationale du Québec

VOUS ÊTES INVITÉ À PARTICIPER AUX FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE.

LE DIMANCHE 23 JUIN 2013,
AU PARC EUGÈNE-DOSTIE, À L'ÎLE-BIZARD



- 16 h 30 à 21 h 30** Zone « Famille » : structures gonflables, maquillage, tatouage temporaire, bricolage de bijoux, colliers lumineux, surprises sucrées, etc., le tout au son d'une musique festive
- 17 h à 20 h 30** Zone « Danse » : danse en ligne et danses variées avec animation, giges traditionnelles (set carré avec musiciens) et spectacle/ateliers de tambours
- 19 h à 22 h** Zone « Ado » : jeux d'arcade, d'adresse et de défis et kiosque de « **L'Aut'gang** »
- 20 h 45** Mot de bienvenue, discours patriotique et hommage au drapeau fleurdelisé
- 21 h** Spectacle musical: **LES RESPECTABLES**
- 22 h 30** **Feux d'artifice**
- jusqu'à 23 h 30** Musique d'ambiance

En cas de pluie, certaines activités auront lieu au centre socioculturel de L'Île-Bizard.

Service de transport de navettes offert à deux points de service (aller et retour) :

- à partir du collège Gérald-Godin (15615, boul. Gouin Ouest);
- à partir de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (13665, boul. de Pierrefonds).

La montée de l'église sera fermée entre 18 h et minuit, de la rue Cherrier au boul. Chèvremont.

Sur le site:

Aucun animal. Les contenants de verre et les boissons alcoolisées ne seront pas tolérés.

Hotdogs, poutine, rafraîchissements et bière en vente sur place.



Amusements Spectaculaires

DU MERCREDI 26 JUIN, À 16 H, AU LUNDI 1^{ER} JUILLET, À 23 H INCLUSIVEMENT

Les résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pourront se procurer leurs billets pour les manèges à prix réduit à la **mairie d'arrondissement, 13665, boul. de Pierrefonds, pendant 3 jours seulement**, soit le mardi 4, le mercredi 5 et le jeudi 6 juin, entre 9 h et 19 h.

Pour la modique somme de 14 \$, les 3000 premiers enfants nés entre le 1^{er} juillet 2001 et le 1^{er} juillet 2012 qui obtiendront leur coupon auront accès à tous les manèges autant de fois qu'ils le désirent durant la journée de leur choix du 26 juin au 1^{er} juillet. Les billets pour adultes seront en vente à 23 \$ l'unité durant la même période (**argent comptant seulement**).

IMPORTANT

Une pièce d'identification sur laquelle apparaît votre adresse ainsi que la carte d'assurance maladie de l'enfant **seront requises, sans exception, pour obtenir un billet à prix réduit.**

Les billets ne seront pas disponibles, ni avant, ni après les dates indiquées.

Les résidents et les non-résidents pourront se procurer leurs billets à prix régulier sur place à la foire.

LA FÊTE DU CANADA

DE PIERREFONDS-ROXBORO


Lundi 1^{er} juillet

Une journée de festivités
pour toute la famille!

PROGRAMMATION GÉNÉRALE

10 h – 12 h	DÉFILÉ DES BÉNÉVOLES Départ de l'école Riverdale, arrivée à la mairie d'arrondissement
16 h – 17 h	SPECTACLE FAMILIAL Terrain de la mairie d'arrondissement
18 h 30 – 20 h 30	DANSE EN LIGNE DANS LA RUE Terrain de la mairie d'arrondissement
21 h – 22 h 30	CONCERT EXTÉRIEUR AVEC NANETTE WORKMAN Stationnement de l'École secondaire Pierrefonds
22 h 30 – 22 h 45	FEUX D'ARTIFICE
26 juin au 1^{er} juillet, incl.	AMUSEMENTS SPECTACULAIRES Terrain adjacent à la mairie d'arrondissement

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES À L'EXCEPTION DES AMUSEMENTS SPECTACULAIRES.

 twitter.com/pfds_rox



 ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Canada 

 Pierrefonds
Roxboro
Montréal 

 BANQUE
NATIONALE

SPECTACLES EXTÉRIEURS GRATUITS

**POUR TOUTE LA FAMILLE,
APPORTEZ VOS CHAISES**

ANNULÉS EN CAS DE PLUIE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro vous invite à vivre un été de spectacles gratuits dans les parcs de votre quartier tout près de chez vous !



Photo: Jeremy Bobrow



Photo: Michèle Hénen



Photo: Antoine Yared

BLACK DIVAS

Mardi 16 juillet, à 19 h

Lieu
École secondaire Pierrefonds, 13800, boul.
de Pierrefonds, intersection Richmond

Renseignements
black-divas.net

PRÉVILLE BIG BAND

Mardi 23 juillet, à 19 h

Lieu
Parc Roxboro
10, 11^e Rue

Renseignements
preville.qc.ca

SHAKESPEARE IN THE PARK

Mardi 30 juillet, à 19 h

Lieu
Parc À-Ma-Baie
9625, boul. Gouin Ouest

Renseignements
repercussiontheatre.com



Photo: Mylène Cotton



Photo: Martin Flamand



JUAN SEBASTIAN LAROBINA

Mardi 6 août, à 19 h

Lieu
Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc
Accès par la rue Riviera

Renseignements
larobina.org

CONCERT CAMPBELL : TRIO BBQ

Ce concert est offert par :



RBC Gestion de patrimoine
Successions et fiducies

Mardi 13 août, à 19 h

Lieu
Parc Héritage-sur-le-lac (extrémité ouest du
boul. de Pierrefonds, via rue du Palomino)

Renseignements
triobbq.com

THÉÂTRE LA ROULOTTE : HANSEL ET GRETEL

Mardi 20 août, à 19 h

Lieu
Parc Grier
17760, rue Meloche, intersection des Cageux

Renseignements
accessculture.com

CARREFOUR DES ÂÎNÉS DE PIERREFONDS



Photo : flickr.com/photos/safari_vacation

Un lieu bilingue de rencontre et de loisirs pour les personnes de 50 ans et plus. Plus de 25 activités divertissantes et d'événements spéciaux, incluant des cours d'informatique, de français, d'anglais et d'espagnol, sont offertes aux membres, leur permettant de se faire de nouveaux amis dans un lieu agréable, paisible et sécuritaire.

Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Endroit

Centre communautaire Marcel Morin
14068, boul. Gouin Ouest

Frais d'adhésion

Résident de la Ville de Montréal : 25 \$
Non-résident de la Ville de Montréal : 35 \$

Renseignements

514 624-1449

CLUB DE 50 ANS + DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Yoga sur chaise, tennis de table, sacs de sable, des sorties au restaurant et plus encore pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

Renseignements

Mme Diane Doonan : 514 937-5351,
poste 237

CLUB DE 60+ DE ROXBORO

ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LAVAL

Voyage en autobus à l'École hôtelière de Laval

Date et horaire

Le mercredi 22 mai
Départ du Centre communautaire de l'Est
à 11 h 15, retour à 15 h

UPPER CANADA THEATRE

Voyage en autobus à *Upper Canada Theatre* et dîner au restaurant *McIntosh Inn* à Morrisburg en Ontario

Date et horaire

Le jeudi 20 juin
Départ du Centre communautaire de l'Est
à 10 h, retour à 16 h

QUÉBEC

Voyage en autobus à Sainte-Anne-de-Beaupré

Date et horaire

Le jeudi 11 juillet
Départ du chalet Roxboro à 7 h, retour à 21 h

Renseignements

Mme Anne Kowal : 514 624-5018

CLUB DES ÂÎNÉS SAINTE-SUZANNE



Photo : flickr.com/photos/lulupine

CARTES

Horaire

Les jeudis, de 13 h à 17 h

ACTIVITÉS POUR ÂÎNÉS

Endroit

Centre communautaire de l'Est

WHIST MILITAIRE

Date

Le mercredi 12 juin, de 19 h 30 à 22 h

Endroit

Centre communautaire de l'Est

Renseignements

Mme Pierrette Lefebvre : 514 695-6466

SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Photo : flickr.com/photos/akial

Un organisme sans but lucratif qui offre aux personnes du 3^e âge de l'arrondissement des services de maintien à domicile (époussetage, lavage de planchers, des salles de bain et des vitres).

Tarif horaire

De 10 \$ à 14 \$

Frais d'adhésion

12 \$ par année

Renseignements

514 624-1448

LOCATION DE SALLES

POUR RÉCEPTIONS DE MARIAGE, ANNIVERSAIRES, CONFÉRENCES,
RÉUNIONS, EXPOSITIONS, ETC.

 514 624-1118

locationspierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca

LOISIRS SPORTIFS, RÉCRÉATIFS ET DE PLEIN AIR



SPORTS D'ÉTÉ ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Vous désirez pratiquer un sport cet été, communiquez avec la personne-ressource de la discipline qui vous intéresse.

ATHLÉTISME

Club d'athlétisme de l'Ouest-de-l'Île
(5 ans et plus, hommes et femmes)
514 685-9501 ou 514 620-7043
paul_witc@sympatico.ca
alexrossi6@hotmail.com
westislandtrack.com



BASEBALL

514 620-2255
baseballpierrefonds.com

BASKETBALL (extérieur)

Stephen Hall
514 626-6044 ou 514 994-5245
wiobl_steve@hotmail.com
wiobl.com



BOULINGRIN

Club de Boulingrin de Pierrefonds
(14 ans et plus, hommes et femmes)
Peter Paquet
514 683-8959 ou
Tony Robinson
514 620-0942

CARDIO PLEIN AIR AU PARC GRIER

Julie Guimond
514 634-1015
westisland2@cardiopleinair.ca



Photo : Académie des arts martiaux de l'Ouest-de-l'Île

CRICKET

Cricket Montréal
514 688-8054
info@cricketmontreal.ca

FOOTBALL

Scott MacDermot
514 500-0376
northshorefootball.com

KARATÉ

Académie des arts martiaux de l'Ouest-de-l'Île
Sensei Yogen San
514 717-1099

MENEUSES DE CLAQUES

Extreme North Shore
514 683-6111
cheer-nsc@hotmail.com
nsccheer.com



Photo : Sylvie Lebeau

SOCCER JUNIOR

514 696-2505
soccerpierrefonds.ca

SOCCER ADULTE FÉMININ

(19 ans et plus)
info@pwsl.ca
pwsl.ca

SOCCER ADULTE MASCULIN

(18 ans et plus)
514 808-4625
asap-soccer.org

Pour tout renseignement concernant les activités sportives, appelez la Division – Sports, Loisirs et Installations de l'arrondissement au 514 624-1429.

CAMPS D'ÉTÉ

Vous êtes à la recherche d'un camp d'été pour vos enfants? Une panoplie de camps amusants vous est offerte!

CAMP D'ÉTÉ DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE PIERREFONDS

Pour filles et garçons d'U8 à U15, les joueurs recevront un t-shirt et un ballon de soccer.

Dates et horaire

2 au 5 juillet: AA et A seulement
8 au 12 juillet: tous les niveaux
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h
Service de garde: 7 h 30 à 9 h
et 15 h à 17 h 30

Endroit

Parc de la Rive-Boisée

Renseignements

514 696-2505
soccerpierrefonds.ca

CAMP « CHALLENGER » DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE PIERREFONDS

Pour filles et garçons d'U14 à U18
Niveau des joueurs: Élite AAA

Dates et horaire

25 au 28 juin et 2 au 5 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 16 h
Service de garde: 7 h 30 à 9 h
et 16 h à 17 h 30

Endroit

Parc Grier

Renseignements

514 696-2505
soccerpierrefonds.ca

CAMP DE BASKETBALL BROOKWOOD "FUN" DAMENTAL & SKILLZ

Pour les filles et les garçons nés entre 1997 et 2006. Obtenez un prix réduit pour le deuxième et le troisième enfant !

Dates et horaire

2 au 5 juillet, 8 au 12 juillet, 15 au 19 juillet et 22 au 26 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h

Renseignements

brookwoodbasketball.net

Camps de jour Pierrefonds inc.



CAMP DE JOUR DE BASEBALL PIERREFONDS

Pour les filles et les garçons âgés de 8 à 16 ans. Les frais d'inscription incluent: t-shirt, évaluation et cahier de joueur.

Dates et horaire

25 au 28 juin, 2 au 5 juillet, 8 au 12 juillet et 22 au 26 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h 30
Service de garde: 7 h à 9 h et 15 h 30 à 17 h

Renseignements

514 620-BALL
pierrefondsbaseball.com

CAMPS DE JOUR PIERREFONDS INC.

Un camp dynamique qui offre des programmes fantastiques pour les enfants âgés de 4 à 15 ans. Grâce à nos 35 années d'expérience, nous pouvons offrir à la communauté des camps sécuritaires, abordables et amusants. Nous offrons également des camps spécialisés en danse, soccer et natation. Six sites disponibles afin de mieux vous servir.

Note

Opportunités d'emploi pour étudiants de 16 ans et plus

Renseignements

514 624-1430
campspierrefonds.com

CAMP D'ATHLÉTISME PAR EXCELLENCE DU CLUB D'ATHLÉTISME DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

6 ans et plus

Dates et horaire

25 juin au 2 août, 9 h à 12 h

Endroit

Centre sportif George Springate

Renseignements

514 685-9501 ou
514 620-7043
paul_witc@sympatico.ca
alexrossi6@hotmail.com
westislandtrack.com

LES COURTS DE TENNIS

DANS LES PARCS MUNICIPAUX Centre sportif George Springate (6 courts)

Ouvert tous les jours (incluant les jours fériés), de 8 h à 22 h.

Du lundi au vendredi avant 18 h, l'école et les cours ont la priorité. **Gratuit !**

Parc Alexander (3 courts)

Parc Aragon (2 courts)

Parc Brook (2 courts)

Parc d'À-Ma-Baie (2 courts)

Parc Duval (2 courts)

Parc Greendale (1 court)

Parc Grier (4 courts dont 2 disponibles au public, **sans frais**, de 7 h à 23 h)

Cours pour juniors et adultes, débutants, intermédiaires et avancés.

Renseignements et inscription

Académie royale de tennis Pierrefonds
514 626-1334
ap2000sports.com

Parc Hillcrest (1 court)

Parc Munro (2 courts)

Parc Parkinson (1 court)

Aucune réservation, premier arrivé, premier servi. Si occupé, maximum 1 heure d'attente. **Gratuit !**

PARC DE ROXBORO

(5 courts en terre battue *Har-tru*)

De mai à octobre

Académie pour jeunes, ligues inter-club d'été pour femmes, hommes et juniors dirigées par un entraîneur certifié de Tennis Canada, niveau 3, tennis à la ronde et ligues récréatives de soir.

Tennis libre à tous les samedis soirs pour les résidents de Pierrefonds-Roxboro.

Renseignements

514 542-0660
tennisroxboro.ca



Photo : Club de baseball de Pierrefonds



Photo : Club d'athlétisme de l'Ouest-de-l'Île

LOISIRS SPORTIFS, RÉCRÉATIFS ET DE PLEIN AIR



RELAIS RIVIÈRE DU TOUR DE L'ÎLE BLEU

Organisé par Accès Fleuve / Zip Ville Marie, en collaboration avec les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et d'Ahuntsic-Cartierville et le Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal, le Tour de l'Île Bleu vise à promouvoir la route bleue qui encercle l'île de Montréal. Le Relais innove cette année en offrant la possibilité au grand public, tous niveaux confondus, d'explorer la rivière des Prairies et ses berges.

DÉPART

Samedi 15 juin, à 13 h

Parc-nature du Cap-Saint-Jacques

Haltes maritimes

Port de plaisance de Pierrefonds et parc Beauséjour

ARRIVÉE

Le jour même, à 17 h

Site nautique Sophie-Barat

Le retour au point de départ est assuré par un service de navettes dès 15 h, et ce, à partir du port de plaisance de Pierrefonds, du parc Beauséjour et du Site nautique Sophie-Barat.

Pour participer, veuillez remplir le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement :

ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Renseignements

514 624-1429

info@zipvillemarie.org

zipvillemarie.org

LES PISCINES DE QUARTIER

Chaque piscine est gérée par un groupe de bénévoles qui voit à la sécurité, à la bonne marche des activités et au recrutement des membres et des bénévoles.

Pour joindre une des piscines de quartier, communiquez avec les bénévoles aux numéros indiqués.

Dates

Fin juin au début septembre

Briarwood

12421, rue Pavillon, Pierrefonds
Chelsea Cleary : 514 502-7827

Pierrefonds Park

355, ch. de la Rive-Boisée, Pierrefonds
Penny Michael : 514 806-2817

Roxboro

53, avenue Georges-Vanier, Roxboro
Sergio Arione : 514 684-9584

Thorndale

14921, rue Oakwood, Pierrefonds
Theresa Long : 514 500-9743



Valleycrest

4600, rue des Cageux, Pierrefonds
Mara J. Khan : 514 626-8821

Versailles

13209, rue Desjardins, Pierrefonds
Laura Logan : 514 626-4049

CLUB TOASTMASTERS PIERREFONDS

Où la communication et le leadership est une priorité pour l'année 2013. C'est ici qu'on apprend en faisant !

Ce club familial célèbre ses 10 ans de service à aider les gens à améliorer la communication et le leadership.

Horaire

Les mardis, de 19 h 30 à 21 h

Endroit

Centre communautaire Marcel Morin
14068, boul. Gouin Ouest

Renseignements

514 624-1449

papaguy007@gmail.com



CHEZ NOS ORGANISMES RÉGIONAUX



**PARRAINAGE
CIVIQUE
DE LA BANLIEUE
OUEST**

La tradition continue, avec notre 20^e visite annuelle de jardins le **samedi 15 juin, de 9 h à midi**, mettant en vedette 10 nouveaux jardins à Pointe-Claire.

Les **billets** sont en vente au **prix unitaire de 20 \$** et tous les profits sont versés au Parrainage Civique de la Banlieue Ouest.

Renseignements

514 694-5850
benevolepcbo.com



**PARTAGE
ACTION**
DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

WEST ISLAND
COMMUNITY
SHARES

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Partage-Action s'assure que l'aide soit disponible, ici même dans l'Ouest-de-l'Île, pour ceux et celles qui en ont besoin en procurant un financement vital à 36 groupes d'entraide locaux.

Le comité de distribution des fonds veille à

ce que les fonds soient alloués et distribués conformément à des critères particuliers. Les membres du comité collaborent étroitement avec les organismes communautaires tout au long de l'année, incluant des visites sur place.

Chaque année, un résident de l'Ouest-de-l'Île sur cinq fait appel à un groupe d'entraide de l'Ouest-de-l'Île pour obtenir du soutien. Partage-Action est le seul organisme de financement qui se consacre exclusivement aux intérêts de l'Ouest-de-l'Île.

Grâce à la collaboration des partenaires corporatifs qui aident à couvrir les frais opérationnels, 100 % des dons reçus sont distribués aux groupes d'entraide que nous appuyons.

Donnez généreusement :

514 695-8694
partageaction.ca



RELAYS POUR LA VIE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en collaboration avec la Société canadienne

du cancer est fier de vous présenter la plus grande levée de fonds dédiée au cancer : le Relais pour la vie de l'Ouest-de-l'Île.

Participez au Relais qui se tiendra **le vendredi 14 juin 2013, de 19 h à 7 h**, au **Centre sportif George Springate**, situé au 13800, boulevard de Pierrefonds.

Venez démontrez votre appui ou visitez notre site Internet pour :

- commanditez un participant ou une équipe;
- achetez un luminaire. Votre luminaire et le message qui y est inscrit sont sources de lumière et d'inspiration pour tous les participants qui parcourent la piste durant toute la nuit;
- faites un don général.

Venez célébrer avec nous les êtres chers qui ont survécu au cancer, rendre hommage à ceux qui ont perdu leurs batailles et lutter contre le cancer !

Renseignements

514 255-5151
cancer.ca/relais

UN SEUL NUMÉRO POUR REJOINDRE LE CENTRE DE RÉPARTITION D'APPELS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE PIERREFONDS-ROXBORO : 514 630-6300

Pour un appel au sujet d'une infraction aux règlements municipaux :

- sur les chiens ;
- sur les nuisances et le bon ordre ;
- sur le stationnement ;
- sur le comportement dans les parcs ;
- sur le déneigement privé.

N'hésitez pas à communiquer avec le centre de répartition d'appels de la Sécurité publique, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Les agents sont aussi premiers répondants et les véhicules sont équipés de défibrillateurs. Le personnel est formé pour assister le travail des policiers et des pompiers en situation d'urgence.

Pour toute urgence, composez le 9-1-1.

Pour tout autre sujet :
environnement, égout, aqueduc, arrosage, etc.,

veuillez composer le



**Le Réseau de
Covoiturage**

**RENDEZ-VOUS À VOTRE ACTIVITÉ
OU ÉVÉNEMENT PRÉFÉRÉ SANS
TRACAS !**

**OPTEZ POUR UN MOYEN
DE TRANSPORT RAPIDE,
ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE :
LE COVOITURAGE !**

Inscrivez-vous gratuitement
à l'adresse :

pfd-ros.covoiturage.qc.ca

ACTIVITÉS DES BIBLIOTHÈQUES

MODALITÉS CONCERNANT LES ACTIVITÉS

ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Les activités organisées par les bibliothèques publiques de Pierrefonds et de Roxboro sont offertes à nos membres qu'ils soient résidents de l'arrondissement ou non, ainsi qu'à tous les membres du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Cependant, s'il y a beaucoup d'inscriptions, la priorité sera accordée aux résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

COÛTS DES ACTIVITÉS

Toutes les activités sont gratuites à moins d'avis contraire. Au moment de l'activité, il est obligatoire de présenter sa carte d'abonné.

INSCRIPTION

Pour s'assurer d'une place, l'inscription préalable à l'activité est obligatoire. L'inscription peut se faire par téléphone ou sur place.



bibliomontreal.com

L'abonnement aux bibliothèques est GRATUIT pour les résidents de la Ville de Montréal. Profitez de tous les services qui vous sont offerts !

BIBLIOTHÈQUE DE PIERREFONDS

13555, boul. de Pierrefonds
514 620-4181, poste 2203
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus

68 / 201 / 205 / 208 / 209 / 409 / 468 / 470

Horaire

Lundi au jeudi : 10 h à 21 h
Vendredi : 10 h à 18 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Congés – fermée

Journée nationale des Patriotes : lundi 20 mai
Fête nationale du Québec : lundi 24 juin
Fête du Canada : lundi 1^{er} juillet

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

Le Portillon

Vous êtes incapable de vous déplacer ? Ce service est pour vous ! La bibliothèque de Pierrefonds offre un service de prêt à domicile : Le Portillon. Ainsi, vous recevrez des romans, des documentaires et des livres sonores à votre porte ! Inscrivez-vous au 514 620-4181, poste 2203, **c'est gratuit !**

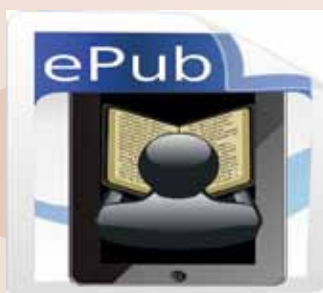
VENTE DE LIVRES

La vente de livres aura lieu **le vendredi 7 et le samedi 8 juin, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest.**

Tous les livres seront en vente pour 1 \$.



NOUVEAU PRÊT DE LISEUSES



Empruntez un *Sony Reader* ou un *Kobo Touch* à la bibliothèque de Pierrefonds et faites l'expérience de la lecture numérique !

Conditions et modalités

- l'emprunteur devra être titulaire d'une carte « Adulte » émise par une des bibliothèques du Réseau des bibliothèques de Montréal;
- la durée maximale du prêt est de 21 jours;
- la réservation devra être effectuée en personne seulement.

Note

Chaque appareil comprend déjà des livres électroniques sélectionnés pour vous par la bibliothèque.

NOUVEAU TROUSSES THÉMATIQUES



Ce service s'adresse aux parents et aux éducateurs d'enfants âgés de 3 à 5 ans.

L'objectif de cette initiative est d'aider les parents et les éducateurs dans leur choix de livres. Chaque trousse thématique comprend entre 5 et 7 livres portant sur le même sujet. Les thèmes ont été choisis en fonction de la demande et des besoins des usagers.

Empruntez une ou plusieurs trousse thématiques sur divers sujets (saisons, fruits et légumes, moyens de transports, la fête des Mères et beaucoup d'autres) et profitez de trois semaines de lecture avec votre enfant !

Ce service est offert aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro.



ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR ENFANTS

ATELIER DE BANDE DESSINÉE

(pour les 7 ans et plus, dans le cadre du Mois de la BD)
avec Stéphanie Leduc, auteure

Découvrez le monde de la bande dessinée à travers le travail de Stéphanie Leduc, auteure de la série jeunesse BD Titi Krapouti & cie et de la merveilleuse série Terre sans dieux ! Elle vous parlera des 3 grandes écoles de BD, européenne, américaine et japonaise. Puis vous apprendrez quelques trucs et astuces du dessin en dessinant avec elle !

Dimanche 26 mai, à 13 h 30
Inscription obligatoire



BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO

110, rue Cartier
514 684-8247
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus

206 / 208 / 209 / 409

Horaire

Lundi au mercredi : 13 h à 21 h
Jeudi : 10 h à 21 h
Vendredi : 10 h à 18 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 13 h à 17 h

Congés – fermée

Journée nationale des Patriotes : lundi 20 mai
Fête nationale du Québec : lundi 24 juin
Fête du Canada : lundi 1^{er} juillet

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.



L'ÉTÉ ARRIVE À GRANDS PAS !



CLUB DE LECTURE DE LA BANQUE TD 2013

(pour les 3 à 13 ans)

Cet été, le thème du club de lecture estival est « Bon voyage ». Des livres sur les moyens de transport, les lieux imaginaires, les voyages culturels et les voyages extrêmes seront à l'honneur.

Venez nous voir aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro ! Au programme, un menu rempli de découvertes : des histoires rocambolesques, des activités et des jeux !

Le club de lecture est offert par la Banque TD, en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada.

Les inscriptions commencent à la fin du mois de juin.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

BIBLIOTHÈQUE DE PIERREFONDS

La bibliothèque de Pierrefonds offrira pendant l'été des activités pour les enfants âgés de 2 à 12 ans. La programmation sera disponible en juin à la section jeunesse.

BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO

La bibliothèque de Roxboro offrira pendant l'été des activités pour les enfants âgés de 2 à 12 ans. La programmation sera disponible en juin à la section jeunesse.

RÉGLEMENTATION

JUSTE UN PETIT RAPPEL...

ABRIS TEMPORAIRES D'AUTO EN PRÉVISION DE LA SAISON HIVERNALE

Afin d'aider les citoyens à se conformer à la réglementation sur les abris tempus, l'arrondissement a réduit la distance minimale exigée entre un abri et la bordure de la rue ou de la chaussée. Par conséquent, les normes à respecter seront les suivantes :

- il sera permis d'installer un seul abri d'auto hivernal, un seul abri tambour et un seul abri tunnel par terrain entre le **1^{er} novembre et le 15 avril** (inchangée);
- l'abri devra être placé à plus de **2 m (au lieu des 2,5 m anciennement exigés) de la bordure de la rue ou de la chaussée et à plus de 1 m du trottoir** selon le cas;
- la structure de l'abri devra être recouverte de toile synthétique fibreuse, imperméabilisée et ignifuge de **ton blanc** (inchangée);
- la hauteur maximale d'un abri hivernal devra être de 3 m (inchangée).

Veillez noter que le non respect de la réglementation sur les abris temporaires constitue une infraction par condition non respectée et est passible d'une amende.



Distance minimale entre l'abri et le trottoir

Illustration : Éric Massie



Distance minimale entre l'abri et la bordure de la rue

Illustration : Éric Massie

APPELS D'OFFRES

Conformément à l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro publie dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), approuvé par le gouvernement du Québec, la liste de tous les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, conclus depuis le 1^{er} avril 2011.

SÉAO est une application Web par laquelle des donneurs d'ouvrage du Québec publient de façon électronique des avis de marchés publics afin que les fournisseurs puissent consulter les avis, prévisualiser gratuitement les documents d'appel d'offres et commander ces derniers (source : seao.ca).

Pour plus de renseignements, visitez la page « Appels d'offres » du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.

AVANTAGE D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation vous assure une conformité quant aux modifications réglementaires pouvant survenir au cours des années. Ce document vous assure la tranquillité d'esprit nécessaire, car il vous permettra de confirmer que vous avez des droits acquis réglant ainsi tout litige ou délai pouvant survenir lors d'une transaction immobilière.

N'OUBLIEZ PAS

Les délais d'émission des permis et certificats varient selon l'achalandage et le type. Alors, soumettez-nous votre projet dès que possible !

BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT ?

PERMIS

Il est interdit d'effectuer sans permis :

- la construction d'un bâtiment;
- la transformation d'un bâtiment au sens du Code de construction du Québec;
- la modification, le remplacement ou l'ajout d'un élément de construction d'un bâtiment qui est visé par un règlement de zonage, un plan d'implantation et d'intégration architectural ou tout autre réglementation municipale;
- la relocalisation d'un bâtiment;
- l'installation d'une maison mobile;
- la mise en conformité d'un bâtiment.



NOUVEAU SERVICE EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dorénavant, vous pouvez nous transmettre vos plans et documents en version électronique (format PDF), économisant ainsi papier, temps et argent. L'adresse courriel est la suivante : construction@pierrefonds-roxboro.qc.ca

Cependant, la demande et le paiement devront être effectués à la mairie d'arrondissement.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un certificat d'autorisation est requise pour les travaux suivants :

- abattage d'arbre;
- installation d'une piscine creusée ou hors terre, ou d'une piscine gonflable d'une hauteur supérieure à 600 mm;
- installation ou relocalisation d'une clôture, d'un muret ou d'un mur de soutènement;
- construction d'un bâtiment accessoire (remise, pergola, etc.);
- installation ou remplacement d'un équipement accessoire (thermopompe, appareil de climatisation, réservoir de gaz propane);
- installation ou remplacement d'un appareil de chauffage d'appoint et d'une cheminée;
- enlèvement ou installation d'un réservoir d'huile à chauffage situé à l'extérieur;
- déplacement ou transport d'un bâtiment;
- installation ou modification d'une enseigne;
- restauration ou stabilisation des rives;
- déblayage ou remblayage;
- installation d'une antenne de télécommunications de plus de 50 cm de diamètre;
- remplacement ou branchement d'aqueduc ou d'égout;
- remplacement, installation ou modification d'un système de traitement des eaux usées (fosse septique);
- ajout ou modification d'une entrée charretière.

CERTIFICAT D'OCCUPATION

Nul ne peut occuper un bureau d'affaires dans une résidence ou un local à vocation commerciale, institutionnelle, industrielle ou communautaire sans l'obtention préalable d'un certificat d'occupation d'usage.

Pour plus de renseignements,

nous vous invitons à consulter le site Internet : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro ou à composer le 311.

BORDURES, TROTTOIRS, PONCEAUX ET ENTRÉES CHARRETIÈRES

Tout ajout ou toute modification à une entrée charretière nécessite l'obtention, au préalable, d'un certificat d'autorisation délivré par la Division de la construction et de l'occupation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Pour toute information relative aux exigences concernant l'aménagement des entrées charretières des résidences, ou toute autre demande, les citoyens sont invités à communiquer avec nos agents de communications sociales en composant le 311.

DÉMARCHE

Toute demande de certificat devra être présentée au comptoir des permis; un certificat de localisation est requis. Suite à l'émission du permis, un agent de la Section de l'ingénierie visitera les lieux pour effectuer le marquage de la bordure ou du trottoir en question ainsi que l'estimation du coût des travaux. L'arrondissement informera le citoyen, par téléphone, du coût des travaux. Ce dernier devra se présenter à la Section de l'ingénierie pour effectuer le paiement.

Les travaux de sciage des bordures sont effectués par un entrepreneur engagé par l'arrondissement. Cependant, les travaux de réfection des bordures et trottoirs et l'installation des ponceaux sont effectués par la Direction des travaux publics.

DÉLAIS

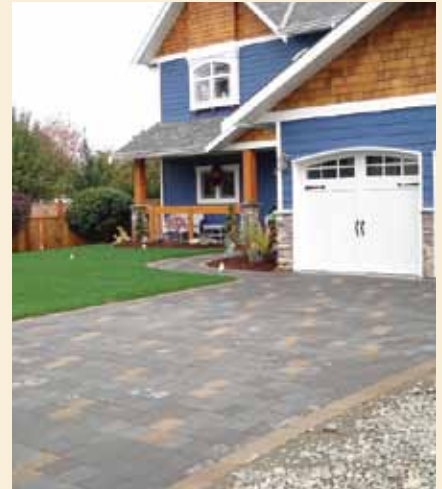
Un délai est à prévoir entre la demande et l'émission du certificat. Après la réception du paiement, les travaux seront effectués dans un délai approximatif de :

- trois (3) semaines pour le sciage d'une bordure;
- six (6) semaines pour la réfection d'une bordure ou d'un trottoir;
- six (6) semaines pour l'installation des ponceaux.

TARIFICATION

Certificat d'autorisation : 50 \$;
 Sciage de bordures : 55 \$ par mètre linéaire;
 Sciage de bordure en biseau : 65 \$ par mètre linéaire;
 Réfection de bordures : 150 \$ par mètre linéaire;
 Réfection de trottoirs : 150 \$ par mètre linéaire;
 Installation de ponceaux : 140 \$ par mètre linéaire.

Ces frais sont exempts de taxes. Ils sont sujets au changement sans préavis.



ADRESSE ET HORAIRE

Comptoir des permis
 Mairie d'arrondissement
 13665, boulevard de Pierrefonds
 Pierrefonds

Lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45
 Vendredi, de 8 h à 12 h

LES DÉCHETS SUR LES LOTS VACANTS ET CONSTRUITS

Personne ne peut placer, déposer ou laisser sur un lot vacant ou construit, que ce lot ou terrain lui appartienne ou non, de la boue, du béton, des cendres, des circulaires, du ciment, des contenants, des déchets, des débris, de la ferraille, du fumier, du gravier, des journaux, du papier, des pierres, du purin, des rebuts, des roches, du sable, des souches, des matériaux de démolition, des résidus domestiques dangereux, des substances nauséabondes et toutes autres matières semblables ou objets causant une insalubrité. Les contrevenants sont passibles d'une amende.



RÉGLEMENTATION



L'ENTRETIEN DES CLÔTURES

Avec l'arrivée de la saison estivale, il ne faudrait pas oublier qu'en plus de l'entretien des haies, du gazon, des plates-bandes et du jardin, il faut aussi prévoir l'entretien des clôtures. Une couche de peinture ou de teinture s'impose peut-être. Il est même possible qu'il faille remplacer quelques planches ou une section de la clôture.

NUISANCE ET BON ORDRE

Afin de maintenir la paix et le bon ordre et en vue d'assurer la tranquillité de nos citoyens, il est interdit d'utiliser tout objet faisant du bruit ainsi que toute machine à reproduire le son à l'extérieur des bâtisses entre 23 h et 7 h.

OBSTRUCTION DE LA VOIE PUBLIQUE : PANIERS DE BASKETBALL

L'article 14.10 du règlement 868 stipule que « nul ne peut, à moins d'y être autorisé par la personne responsable de l'entretien de la voie publique, entraver au moyen d'un obstacle la circulation sur la voie publique ». Par conséquent, il est interdit de déposer ou d'installer les paniers de basketball dans la rue et sur les trottoirs. Les contrevenants recevront un avis de la Sécurité publique leur demandant de déplacer le panier et de l'installer sur leur terrain privé dans un délai de 48 h. À l'expiration de ce délai, le Service des travaux publics récupère le panier en question et l'entrepose au garage municipal. Si le panier n'est pas réclamé dans les 48 h qui suivent son arrivée au garage, il sera déposé aux rebuts.



LA PROTECTION DES BÂTIMENTS CONTRE LES REFOULEMENTS D'ÉGOUTS

Le Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égouts (11-010) s'applique à :

- un nouveau bâtiment ;
- un bâtiment où sont effectués des travaux de transformation d'une installation de plomberie ;
- un bâtiment ayant subi un refoulement ou une inondation.

De plus, il est interdit, selon ce règlement, d'évacuer les eaux pluviales vers le réseau sanitaire ou de maintenir en place une telle installation existante.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet : ville.montreal.qc.ca/reglements ou à composer le 311.



LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX SAUVAGES

Il est interdit de nourrir ou d'héberger les pigeons, les mouettes, les goélands ainsi que les petits animaux sauvages tels les écureuils, les mouffettes, les ratons laveurs, les lapins et autres d'une manière qui pourrait les encourager à se rassembler et causer des incon vénients ou endommager les édifices des voisins.



LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDEN TIELLES

La sécurité de nos enfants est une priorité pour l'arrondissement. Avant d'acheter ou d'installer une piscine creusée, hors terre ou gonflable, nous vous recommandons de communiquer avec l'arrondissement afin de connaître les règles applicables en matière de sécurité et d'aménagement du site.

En plus des exigences municipales qui requièrent que toute piscine soit entourée d'une clôture de manière à y protéger l'accès, le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique également.

Il est donc primordial d'obtenir toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet ainsi que votre certificat d'autorisation.

Des inspections auront lieu durant toute la saison estivale et des constats d'infraction pourront être émis sans délai ou avertissement préalable.



L'UTILISATION DE L'EAU

SECTEUR DE PIERREFONDS

L'utilisation de l'eau du **15 mai au 15 septembre** aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux n'est permise que de **20 h à 23 h les jours suivants** :

- **les dimanches, mercredis et vendredis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un **nombre pair** ;
- **les mardis, jeudis et samedis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un **nombre impair**.

AUCUN ARROSAGE N'EST PERMIS LES LUNDIS.

Toute personne qui étend de la tourbe ou ensemence une nouvelle pelouse peut obtenir un permis autorisant l'arrosage quotidien (excepté le lundi), entre 20 h et 23 h, pour trois semaines consécutives.

La demande de permis, lequel est gratuit, doit être faite au Bureau du citoyen de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds. Une preuve d'achat de la tourbe ou des semences sera exigée au moment de la demande.

SECTEUR DE ROXBORO

L'usage du service d'eau municipal est permis de **20 h à 23 h selon l'horaire suivant** :

Du 15 mai au 15 juin et du 2 au 15 septembre

- **les dimanches, mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs** ;
- **les mardis, jeudis et samedis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.

Du 16 juin au 1^{er} septembre

- **les mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs** ;
- **les mardis et jeudis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.

AUCUN ARROSAGE N'EST PERMIS LES LUNDIS.

AVERTISSEMENT

Comme les travaux sont toujours en cours à l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds, seul le respect de la réglementation en place (jours et heures d'arrosage) préviendra l'imposition d'une interdiction totale d'arrosage.

L'UTILISATION DES PARCS

Afin que tous les citoyens puissent bien profiter des belles journées d'été dans nos parcs, et ce, en toute tranquillité et sécurité, il est interdit :

- de déposer des rebuts ailleurs que dans un réceptacle désigné à cette fin ;
- d'amener un animal à l'exception d'un chien guide accompagnant un aveugle ;
- de circuler à bicyclette, camion, motocyclette, automobile ou autre véhicule moteur ;
- de consommer des boissons alcoolisées ;
- d'entrer ou de demeurer dans un parc entre 23 h et 6 h, à moins de participer ou d'assister à des loisirs organisés ;
- de pratiquer le golf ;
- de lancer des pierres ou autres projectiles, à la main ou au moyen d'un instrument quelconque, sauf pour participer à un sport dans les endroits spécialement désignés à cette fin.

LES VENTES DE GARAGE (VENTES-DÉBARRAS)

SECTEUR DE PIERREFONDS

Seuls les objets déjà utilisés ou acquis pour être utilisés à des fins domestiques par les occupants de la propriété peuvent être mis en vente après l'obtention du permis requis par l'arrondissement.

Le permis de vente de garage est valide pour deux journées. Il ne peut être délivré plus de deux permis par année civile pour une même propriété et ce permis peut être délivré pour deux journées consécutives. Les ventes sont effectuées entre 9 h et 17 h seulement.

Pour obtenir ce permis, lequel est gratuit, les requérants doivent en faire la demande en fournissant les renseignements pertinents au Bureau du citoyen à la mairie d'arrondissement, 13665, boul. de Pierrefonds.

Les détenteurs de permis doivent respecter les règlements de circulation et particulièrement les dispositions relatives au stationnement dans la rue et celles sur l'affichage des annonces fournies par l'arrondissement. Les contrevenants au règlement n° 847 sur les ventes de garage sont passibles d'une amende pouvant atteindre 300 \$.

SECTEUR DE ROXBORO

Les mêmes règles s'appliquent, mais le permis n'est pas requis.



RÉGLEMENTATION

DES PROBLÈMES DE DRAINAGE OU D'ÉGOUTS SANITAIRES ?

Lorsque vous remarquez un mauvais fonctionnement de votre système d'égout sanitaire, communiquez avec le Service des travaux publics en composant 311 pour demander une inspection à la caméra.

CE SERVICE GRATUIT EST OFFERT PENDANT LES JOURS OUVRABLES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Les problèmes d'égouts sanitaires et de drainage sont souvent confondus. Les mauvais raccordements de pompes ou d'autres appareils de drainage, les infiltrations d'eau de surface et les égouts de toit peuvent causer des dommages s'il y a accumulation d'eau ou débordement des égouts sanitaires au sous-sol.

De plus, les drains de garage (intérieur et extérieur), renvois de plancher, regards de nettoyage, pompes d'assèchement et soupapes de retenue (clapets) doivent être installés selon les normes et vérifiés périodiquement. Ces équipements doivent être accessibles en cas d'urgence et maintenus en bon état de fonctionnement selon les normes du Code de plomberie du Québec pour prévenir des dommages à votre propriété.

Pour connaître la réglementation à ce sujet, contactez la Division de la construction et de l'occupation en composant le 311.

BRIS DE CONDUITES D'AQUEDUC ET COUPURES D'EAU

Les bris de conduites d'aqueduc peuvent parfois causer des dommages considérables dans votre rue et à votre propriété. La réparation provoque toujours des désagréments, puisqu'il est difficile d'établir avec exactitude combien de temps l'eau sera fermée. La profondeur des tuyaux, le type de bris ainsi que la présence de conduites de gaz ou autres sont autant de facteurs qui occasionnent des délais.

QUINZE MINUTES AVANT DE FERMER L'EAU, VOUS ÊTES AVERTIS PAR UN SIGNAL SONORE (SIRÈNE). CE DÉLAI VOUS DONNE LE TEMPS DE PRENDRE UNE RÉSERVE D'EAU POTABLE.

La réparation terminée, nous devons rincer la conduite et parfois la désinfecter avec du chlore afin d'éliminer les problèmes d'eau rouillée et les risques de contamination. Lorsque le service est rétabli, laissez couler l'eau froide du bain jusqu'à ce qu'elle soit redevenue parfaitement claire. Avant de faire, de commencer ou de finir votre lessive, nous vous conseillons de faire un cycle de rinçage sans vêtements afin d'éviter que la rouille ou une forte concentration de chlore ne les endommage.

En tout cas d'eau brune, ne pas utiliser l'eau chaude – ou le moins possible – afin de ne pas affecter le réservoir. De plus, laissez couler, durant environ 30 minutes, l'eau froide dans la baignoire, car le robinet de cette dernière n'est pas protégé avec des filtres.

Les réservoirs d'eau chaude peuvent également causer de la rouille dans l'eau. Les fabricants recommandent un rinçage annuel.

Malgré ces précautions, il se peut que vous éprouviez occasionnellement des ennuis d'eau colorée. Si cela persiste après avoir laissé couler l'eau pendant une quinzaine de minutes, veuillez communiquer avec la Direction des travaux publics au 311.

VICTIMES DE GRAFFITIS?

L'arrondissement offre un service saisonnier **gratuit** d'enlèvement de graffitis aux propriétaires de maisons, immeubles résidentiels et commerces qui en sont victimes et **dont les murs graffitis sont visibles de la rue**. Les citoyens souhaitant recourir à ce service devront **se procurer le formulaire disponible au Bureau du citoyen**, en composant le **311**, ou en écrivant à **pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca** ou en le téléchargeant du site Internet de l'arrondissement : **ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro**.

Rappelons que selon la réglementation municipale, les propriétaires sont dans l'obligation de nettoyer, à leurs propres frais, tous les graffitis non visibles de la rue.



Enseigne sur le camion de l'arrondissement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN DE L'ANNÉE 2012

Le Plan stratégique de développement durable (PSDD) de Pierrefonds-Roxboro, dévoilé en janvier 2012, est composé d'une centaine d'actions locales et corporatives dont la réalisation doit s'étaler sur trois ans, soit de 2012 à 2015.

Déjà en 2012, on constate qu'une grande partie des actions visées ont été réalisées.

L'action numéro 1 du Plan était de mettre en place un comité de suivi formé de représentants de toutes les directions. Les membres du comité ont assuré l'exécution des actions identifiées comme prioritaires et relevant de leur direction respective.

ACTIONS LOCALES

À la fin de 2012, 31 actions sur les 45 prévues ont été accomplies ou partiellement accomplies comme, par exemple, la mise en place de la plateforme gratuite pour le covoiturage, accessible à l'adresse pfd-ros.covoiturage.ca, l'adhésion au Programme de retrait et de remplacement de poêles et de foyers au bois et la promotion de l'agriculture urbaine dans les cours des écoles, comme à l'école Lalande, ont été réalisées en 2012.

ACTIONS CORPORATIVES

Parmi les actions corporatives prévues pour 2012, l'arrondissement en a accompli 14, partiellement accompli 8 et entamé 7. Seules 4 actions ont été reportées à 2013. Ainsi, l'installation de 11 robinets infrarouges à faible débit à la mairie d'arrondissement, par exemple, et l'interdiction d'utiliser les bouteilles d'eau à usage unique dans les édifices municipaux font partie des actions corporatives déjà réalisées.

Pour plus de renseignements sur le Plan stratégique de développement durable et pour consulter le bilan, veuillez visiter le site Internet de l'arrondissement à l'adresse :

ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro -> Services aux citoyens -> Environnement -> Programmes, plans et campagnes -> Développement durable.



COMITÉ DES PARTENAIRES

Un comité des partenaires a été formé en février 2013 pour assurer une communication continue avec les différents partenaires de l'arrondissement : organismes communautaires, commissions scolaires, commerces, etc.

Les objectifs de ce comité sont les suivants :

- présenter le bilan de l'année précédente, identifier les bons coups et les défis ;
- échanger à propos du bilan avec ses membres ;
- parmi les actions prévues dans le PSDD, déterminer les actions prioritaires pour l'année en cours ;
- identifier les moyens de réalisation des actions ;
- identifier, si besoin est, les actions qui devraient être ajoutées au PSDD ;
- inviter les partenaires à partager les actions et les bons coups de leurs organisations respectives en développement durable.

PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REMPLACEMENT DES POÊLES ET FOYERS AU BOIS DERNIÈRE CHANCE !

Un feu de foyer, en apparence paisible, romantique et inoffensif, dégage une fumée composée de plus d'une centaine de substances toxiques différentes : particules fines, monoxyde de carbone, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques, oxydes d'azote et de nombreux produits irritants. Certaines de ces substances sont cancérigènes. D'autres, comme les particules fines, qui ont un diamètre inférieur à celui d'un cheveu, peuvent pénétrer profondément dans les poumons et affecter votre santé.

Vous possédez un appareil de chauffage au bois? Saviez-vous qu'une aide financière est disponible afin de moderniser votre installation?

Le programme « Feu vert » offrant un incitatif financier à ceux qui procèdent au retrait ou au remplacement de ces appareils est prolongé jusqu'au 31 décembre 2013 ou jusqu'à épuisement des fonds (selon la première éventualité).

Pour plus de renseignements, composez le 514 871-VERT (8378) ou consultez le site Internet : feuver.org.

Note





L'obtention d'un certificat d'autorisation délivré par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est nécessaire avant le début des travaux.

CALENDRIER DES COLLECTES

Ordures ménagères, matières recyclables, résidus domestiques dangereux et résidus verts











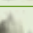



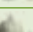


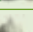
MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2  	3	4
5	6  	7	8	9  	10	11
12	13  	14	15 	16  	17	18 
19	20  	21	22 	23  	24	25
26	27  	28	29 	30  	31	

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1 
2 	3  	4	5 	6  	7	8 
9 	10  	11	12 	13  	14	15 
16	17  	18	19 	20  	21	22
23	24  	25	26	27  	28	29
30						

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1  	2	3	4  	5	6
7	8  	9	10	11  	12	13
14	15  	16	17	18  	19	20
21	22  	23	24	25  	26	27
28	29  	30	31			

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1  	2	3
4	5  	6	7	8  	9	10
11	12  	13	14	15  	16	17
18	19  	20	21	22  	23	24
25	26  	27	28	29  	30	31

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

CONTENANTS ACCEPTÉS

Seuls les sacs en papier et les contenants rigides réutilisables seront acceptés lors de la collecte des résidus verts.

Les sacs de plastique ne seront plus ramassés.

PETITES BRANCHES DE CONIFÈRES

Les petites branches de conifères (cèdre, sapin, pin, épinette, etc.) de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre en fagot sont maintenant acceptées dans la collecte des résidus verts aux dates indiquées dans le calendrier. En dehors de cette période, ces branches seront admises dans la collecte des ordures ménagères.

Pour les branches de conifères dont le diamètre dépasse 5 cm ou la longueur dépasse 1 m ou pour les branches de feuillus de toute dimension (érable, frêne, chêne, peuplier, etc.), veuillez consulter la page 23.



NOTES

Matières recyclables

Les dates figurant dans ce tableau s'appliquent aux secteurs résidentiels et aux écoles. Il n'y a pas de collecte de matières recyclables dans les commerces et les industries.

Ordures ménagères

Pour les édifices de 9 logements et plus, les écoles et les commerces, la collecte est effectuée deux fois par semaine, soit les lundis et les jeudis.

Heures

Les contenants doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

Légende



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'ouest du boulevard Saint-Jean.



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'est du boulevard Saint-Jean.



Collecte des résidus verts.



Collecte des RDD. Pour connaître les heures et les endroits, veuillez consulter la page 23.

COLLECTE DE BRANCHES DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DE FRÊNE

Veuillez ne pas mettre les branches de feuillus (érable, frêne, chêne, peuplier, etc.) et les branches de conifères dont la longueur dépasse 1 mètre ou le diamètre dépasse 5 cm dans le contenant de résidus verts ou des ordures ménagères lors des collectes. Ces branches doivent être déposées à part.

PROCÉDURE

Entretien effectué par le citoyen

L'arrondissement offre un service gratuit de collecte de branches résultant de l'entretien régulier du jardin effectué par le citoyen.

Dans ce cas, le citoyen devra déposer les branches en bordure de la rue, le gros bout vers la rue et le feuillage du côté de la propriété. **Contrairement aux années précédentes, aucun appel au 311 n'est requis.** Les équipes de l'arrondissement sillonneront tout le territoire pour effectuer systématiquement la collecte.

DÉLAIS

Dépendamment des conditions météorologiques, un délai de 15 jours ouvrables est à prévoir du moment du dépôt des branches en bordure de la rue.

DATES

Ce service gratuit est offert jusqu'au **vendredi 25 octobre 2013 inclusivement.**

Attention : Abattage d'arbre et entretien effectués par un entrepreneur

La gestion des branches et des billes d'arbres entretenus ou abattus par un arboriculteur privé relève de celui-ci. Toutefois, **des mesures particulières s'appliquent dans le cas des frênes.** Veuillez vous référer à la page 24 pour plus de détails.

DÉMÉNAGEMENT

Le bac est la propriété de la Ville de Montréal. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.

Attention : les numéros de série des bacs ont été enregistrés et sont reliés à une adresse spécifique.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES : POSITIONNEMENT DU BAC ROULANT

Comme les opérations de collecte des bacs roulants sont mécanisées, vous devez respecter les consignes suivantes :



Image gracieuseté de l'arrondissement de Saint-Laurent

- placez le bac en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h ;
- le bac doit être disposé sur votre propriété, les roues et la poignée faisant face à votre résidence. Ne jamais placer le bac sur le trottoir ou dans la rue ;
- placez le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) de la bordure du trottoir ;
- laissez un espace libre d'au moins 1 m (3 pi) autour du bac ;
- le bac doit être facilement visible et accessible pour l'opérateur en tout temps.

LES BACS MAL PLACÉS NE SERONT PAS VIDÉS.



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les écocentres de la Ville de Montréal vous permettent de disposer de vos résidus domestiques dangereux gratuitement en tout temps. Pour pouvoir profiter des services offerts par les écocentres, une preuve de résidence « Ville de Montréal » et une

preuve d'identité avec photo sont exigées. Les écocentres les plus proches de notre arrondissement : Acadie, Côte-des-Neiges et LaSalle ☎ 514 872-0384.

Liste complète des écocentres sur : ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

CALENDRIER DES COLLECTES DES RDD DANS L'OUEST-DE-L'ÎLE

Le samedi 18 mai et le dimanche 15 septembre
Garage municipal 300, rue Surrey, Baie-d'Urfé

Le samedi 1^{er} et le dimanche 2 juin et le samedi 5 et le dimanche 6 octobre
Stationnement derrière l'Hôtel de ville 451, boul. Saint-Jean (par l'avenue Civic Centre), Pointe-Claire

Le samedi 8 et le dimanche 9 juin et le samedi 28 et le dimanche 29 septembre
Casernes des pompiers 13795, boul. de Pierrefonds, Pierrefonds

Le samedi 15 juin
Mairie d'arrondissement 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard

Le samedi 12 octobre
Centre socioculturel 490, montée de l'Église, L'Île-Bizard

Horaire

Les samedis et dimanches de 9 h à 17 h

REBUTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Si vous devez faire ramasser de tels rebuts (se limitant au bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte et métal) :

- avisez un agent de communications sociales en composant le 311 ;
- un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte ;
- payez les frais à la mairie.

Les frais de déplacement sont de 30 \$ et un tarif de 53 \$ le mètre cube est imposé pour tout type de rebuts.

Les rebuts doivent être placés sur la chaussée face à votre propriété sur une largeur maximale de 1 mètre (ne pas bloquer le puisard).

La date limite des collectes de rebuts est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.

BACS DE RECYCLAGE

PROPRIÉTÉ NEUVE

Tout nouveau résident d'une demeure unifamiliale ou multifamiliale de 8 logements et moins, nouvellement construite, peut se procurer gratuitement un bac pour le recyclage dans l'année qui suit son emménagement.

Pour vous procurer un bac, vous n'avez qu'à composer le 311.

ENVIRONNEMENT LA LIGNE [VERTE]

PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE : OÙ EN SOMMES-NOUS?

Depuis la découverte de l'agrile du frêne sur l'île de Montréal en 2011, plusieurs mesures ont été appliquées par la Ville de Montréal et ses arrondissements afin de ralentir la progression de l'insecte et réduire la mortalité des frênes, notamment le dépistage sur les frênes publics, l'injection d'un traitement biologique dans les frênes des zones infestées, le moratoire sur l'abattage en période de haut risque de dispersion, la collecte gratuite et le déchetage sur place des branches d'arbres, etc.

Pour 2013, il est prévu que ces mesures se poursuivent et que d'autres s'ajoutent. D'ailleurs, un règlement devrait venir appuyer nos démarches. Ainsi, il serait interdit d'élaguer ou d'abattre un frêne dans la période à haut risque (sauf exceptions), de conserver ou de transporter du bois de frêne non conforme et de conserver un frêne mort ou mourant sur sa propriété. Ces mesures sont nécessaires afin de préserver notre forêt urbaine constituée d'environ 20% de frênes publics, sans parler des frênes privés.

EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'UN FRÊNE, QUE FAIRE?

1° D'abord, identifiez si vous avez un frêne :

Le frêne est un arbre à grand déploiement dont les feuilles sont composées de 5 à 11 folioles selon les espèces. Ces feuilles sont opposées sur la branche.

2° Évaluez sa condition de santé et sa valeur :

Un frêne sain, bien structuré et mature est une valeur ajoutée pour votre propriété en plus de contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie. Un frêne dépérissant a un pouvoir attractif pour l'agrile du frêne et peut contribuer à la dispersion de l'insecte. Un arboriculteur compétent peut vous renseigner sur l'état de votre arbre.

3° Voici les actions possibles et les périodes où elles seront autorisées ou proscrites :

(le risque étant celui de la dispersion de l'insecte adulte)



Galleries en forme de serpent sous l'écorce d'un arbre infesté



Feuilles de frêne

ACTIONS	PÉRIODE À HAUT RISQUE du 1 ^{er} avril au 30 septembre	PÉRIODE À FAIBLE RISQUE du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Élagage	Proscrit sauf exceptions	Permis durant cette période
Abattage suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation	Proscrit sauf exceptions	Permis durant cette période
Disposition, conservation et transport du bois de frêne	Suite à l'élagage ou l'abattage d'un frêne, plusieurs mesures seront imposées par la nouvelle réglementation. Vous devrez vous y conformer.	
Traitement préventif avec un bio-insecticide* dans une vision de conservation	Entre le 15 mai et le 31 août, par un applicateur certifié, tous les deux ans	Aucun traitement durant cette période
Plantation d'arbres de remplacement (autres que des frênes)	Afin de limiter la perte de canopée, nous vous encourageons à planter des arbres sur votre propriété. Votre qualité de vie en dépend!	

* Traitement avec un bio-insecticide

Dans sa stratégie de ralentissement de l'agrile du frêne, la Ville de Montréal a opté pour le recours à l'insecticide par injection « TreeAzin », dont l'efficacité a été démontré scientifiquement. Le TreeAzin offre plusieurs avantages : c'est un insecticide à faible impact environnemental et à faible risque pour la santé humaine et les organismes vivants non-ciblés. Introduit à la base des frênes par injection, il a une efficacité qui s'étend sur deux années, ce qui réduit les blessures dues aux traitements.

Il agit sur deux plans contre l'agrile; sur la larve de l'insecte qui se nourrit de la couche intérieure de l'écorce et sur la fécondité et la fertilité des insectes femelles nourries des feuilles de frênes traités.

Seules des personnes qualifiées (arboriculteurs et élagueurs formés) sont habilitées à procéder aux injections. La liste des entreprises certifiées dans la région pour l'application de ce produit est disponible sur le site du fabricant : bioforest.ca.

Si vous observez des symptômes semblables à ceux de l'agrile du frêne sur les arbres de votre voisinage, prière de communiquer avec l'arrondissement au 514 624-1215.

Pour plus de renseignements sur le plan de lutte contre l'agrile du frêne, visitez le site Internet de la Ville de Montréal : ville.montreal.qc.ca/agrile.

VOTRE PELOUSE EST ENCORE AUX PRISES AVEC DES INDÉSIRABLES? APPELEZ LA LIGNE VERTE !

Saviez-vous que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offre un service de consultation gratuit par téléphone ou sur le terrain, afin de vous soutenir dans vos démarches pour comprendre les besoins de votre pelouse? Que ce soit pour un problème d'insectes, de maladies ou d'herbes indésirables, il importe de connaître les causes ayant mené à l'infestation répétitive. En modifiant certains aspects du terrain ou certaines pratiques d'entretien, votre pelouse pourrait devenir plus résistante aux infestations. N'hésitez pas à nous contacter !

UN PETIT RAPPEL POUR LE TRAITEMENT DES VERS BLANCS

Votre compagnie d'entretien de pelouse vous propose un traitement pour les vers blancs. Avant d'accepter, vérifiez de quel type de traitement il s'agit. L'application de nématodes au printemps (mai - début juin) est souvent inefficace. Assurez-vous au moins que les conditions soient favorables (températures, humidité du sol, cycle de vie du hanneton) et rappelez-vous que les traitements à faible impact sont plus efficaces en août et septembre.

L'utilisation de pesticides de synthèse est interdite à moins d'avoir un permis temporaire de l'arrondissement.

Attention

Plusieurs entrepreneurs cachent le nom des produits qu'ils utilisent et n'indiquent pas la bonne information sur leurs affichettes. Pour votre protection et celles de vos enfants, sachez que l'application de pesticides de synthèse contre les vers blancs a généralement lieu à la fin de juin ou en juillet. Pour en savoir plus ou pour connaître la procédure de demande de permis, contactez la Ligne verte.

LA JOURNÉE DE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

Cette année, l'arrondissement, en partenariat avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds, vous invite à la Journée de jardinage écologique qui aura lieu le **samedi 1^{er} juin, de 9 h à 15 h** (ou jusqu'à épuisement des stocks), **dans le stationnement de la mairie d'arrondissement**, situé au 13665, boul. de Pierrefonds.

Sur place, vous pourrez vous procurer gratuitement du compost, des copeaux de bois, des plantes (**pousses d'arbres, vivaces, annuelles, fines herbes, légumes pour enfants**). Vous pourrez aussi vous informer auprès de nombreux organismes à propos du jardinage écologique et autres pratiques écoresponsables. Nous ferons tirer deux barils de pluie et deux composteurs parmi les participants à cette journée.

L'événement, qui s'adresse à tous les résidents de l'arrondissement (preuve de résidence exigée), se tiendra beau temps mauvais temps.

Notez que le compost ne sera pas accessible en voiture. Apportez vos pelles, brouettes et contenants. Des scouts seront disponibles pour vous aider.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Ligne verte au 514 624-1215 ou avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro au 514 752-0778.



Dommages causés par des animaux qui s'alimentent des vers blancs.



KIOSQUES D'INFORMATION SUR PLACE :

- Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
- Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds
- Jardinage écologique et alternatives aux pesticides
- Agrile du frêne
- G.U.É.P.E.
- Agriculture soutenue par la communauté
- Économie d'eau potable avec la Patrouille bleue
- Relais rivière du tour de l'île bleu
- Covoiturage et développement durable



VENTE DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES À RABAIS

Composter chez soi, c'est simple et c'est un geste d'une grande valeur pour l'environnement. Pour vous inciter à y prendre part, l'arrondissement met à votre disposition des **composteurs domestiques au prix réduit de 30 \$**.

Pour être admissible, vous devez habiter l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Pour adhérer au programme, vous devez payer les frais (maximum 2 composteurs) à la mairie d'arrondissement lors des heures d'ouverture (comptant, chèque, crédit ou débit) ou en déposant un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal, en dehors des heures, dans une des boîtes de dépôts située à chacune des portes de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

La date limite pour le paiement est le vendredi 7 juin 2013.

Les quantités sont limitées.

La distribution des bacs aura lieu le mercredi 12 juin 2013, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850 boul. Gouin Ouest. Une formation sur l'initiation au compostage sera tenue en français à 18 h 30 et en anglais à 19 h 30.

Le programme de compostage est réalisé en partenariat avec la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec la Ligne verte.

Pour toute demande de permis d'utilisation de pesticides ou pour toute information sur les alternatives aux pesticides et l'entretien écologique du jardin, communiquez avec la Ligne verte au 514 624-1215 ou écrivez à infopesticides@pierrefonds-roxboro.qc.ca

COMPOSTEURS DOMESTIQUES – BON DE COMMANDE

Faire parvenir ou apporter ce bon de commande, accompagné de votre paiement, **avant midi le 7 juin 2013**. Premier arrivé, premier servi !

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone (jour) : _____ (soir) : _____

Nombre de composteurs: 1 (30 \$)

2 (60 \$)

Distribution le mercredi 12 juin 2013

Aucun remboursement ni distribution après cette date





13, rue du Centre-Commercial, Roxboro
514 752-0778
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com
eqpr.ca

Heures d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi et samedi :
10 h à 15 h
Mercredi : 15 h à 20 h
Dimanche et lundi : fermé

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE DÉMYSTIFIÉ

POURQUOI COMPOSTER?

Le compostage domestique :

- active la responsabilité sociale ainsi que la conscience environnementale et collective ;
- habilite les citoyens à poser un geste écologique, concret, utile et valorisant ;
- répond aux objectifs du gouvernement du Québec en terme de gestion de matières résiduelles ;
- est une ancienne pratique écologique qui respecte les générations à venir ;
- améliore la qualité, la structure et la résistance du sol.

COMMENT COMPOSTER?

La recette d'un bon compost consiste en un mélange de matières brunes et sèches (carbone : C) et de matières humides et vertes (azote : N) dans lequel le ratio C/N devra être égal à 2/1.

QUOI METTRE DANS LE COMPOSTEUR?

Matières humides et vertes :

- résidus de table ;
- résidus de potager ;
- résidus de plates-bandes et de gazon vert ;
- coquilles d'œuf et marc de café.

Matières brunes sèches :

- ballots de paille de décoration d'Halloween ;
- tiges et feuilles de fleurs mortes ;
- feuilles mortes ;
- petites branches et copeaux de bois ;
- épines de conifères ;
- résidus de déchaumage du gazon ;
- gazon sec ;
- papier journal, papier brun essuie-mains, serviettes de table, assiette ou verre de carton déchiqueté.

QUOI ÉVITER?

Pour une expérience de compostage agréable, il est conseillé de ne pas composter ces matières résiduelles :

- les résidus possiblement contaminés : cendres, plantes malades, mauvaises herbes en graines, poussières de balai, fibres de sècheuse, litières ;
- tout ce qui peut attirer la vermine : viandes, poissons, fruits de mer, os, gras, produits laitiers ;
- feuilles de rhubarbe ;
- bois traité, produits chimiques ;
- huile.

Trier à la source vos résidus organiques pour ne pas attirer la vermine.

Convaincu de l'importance du compostage et de la facilité de la tâche, procurez vous un composteur à prix réduit en remplissant le bon de commande figurant à la page 26.

Pour plus de renseignements au sujet du compostage domestique, n'hésitez pas à contacter l'éco-quartier.

Bon compostage !

UN NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La santé des individus est intimement liée à la qualité des milieux de vie qu'ils habitent. Pour cette raison, Écosanté de l'Ouest-de-l'Île souhaite informer et sensibiliser la population du territoire face aux impacts de l'environnement sur la santé. Ainsi, en se donnant les moyens de mieux comprendre son milieu, la collectivité sera plus apte à prendre les actions nécessaires afin de préserver et d'améliorer les conditions de vie favorables à la santé.

Pour ce faire, le CSSS de l'Ouest-de-l'Île et l'organisme SOS Planète (gestionnaire de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro) ont collaboré à la mise sur pied d'Écosanté de l'Ouest-de-l'Île afin de mettre en lumière les enjeux locaux du territoire dans une perspective de développement durable.

Les enjeux locaux identifiés sont les suivants :

- mobilité urbaine durable ;
- qualité de l'air ;
- espaces verts et milieux naturels ;
- sécurité alimentaire ;
- accessibilité et salubrité des logements ;
- consommation.

Le lancement de ce nouveau site Internet est prévu pour l'automne 2013.

Photo : deux employées de l'éco-quartier sensibilisant une citoyenne au compostage domestique lors de l'édition 2012 de la Journée de jardinage écologique.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**POUR UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE !**



ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Tu es âgé entre 12 et 24 ans? Tu aimes le soccer, le basketball ou le hockey-balle? L'Aut'gang t'invite à participer aux Jeux de la rue de l'Ouest-de-l'île. Fais ton équipe avec tes amis, voisins ou cousins! Inscris-toi, c'est gratuit!

L'équipe qui remporte les préliminaires représentera l'Ouest-de-l'île lors des finales au mois d'août!

Renseignements
514 674-1270
jeuxdelarueoi.com
ajoi.info

ASSOCIATION D'ENTRAIDE D'ARTHRITE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

L'Association d'entraide d'arthrite de l'Ouest-de-l'île offre un programme d'exercices pour l'arthrite et les maux similaires. Ces exercices, guidés par un instructeur qualifié, visent le corps entier tout en incluant des poids légers, l'aérobic et des étirements musculaires. Le programme est offert à trois endroits: Centre communautaire de l'Est, à Pierrefonds, à Dollard-des-Ormeaux et à Dorval.

Renseignements
514 631-3288
arthritis@awishmontreal.org

CENTRE BIENVENUE Donner les moyens d'agir allant au-delà de l'intégration

Le Centre Bienvenue est un centre de jour en santé mentale.

Services offerts
Soutien, interventions psychosociales, programmes de réintégration sociale via divers programmes psycho-éducatifs et groupes préparatoires à un retour au travail, aux études ou au bénévolat.

Renseignements
514 421-2212

COOPÉRATIVE D'HABITATION TERRASSE SOLEIL

Un ensemble de trois édifices contigus de 230 logements, qui procure, à des familles, couples ou individus un logement (3 ½ et 4 ½) sécuritaire et confortable à un prix raisonnable moyennant quelques petites heures d'implication à des tâches faciles afin de diminuer les coûts administratifs.

Renseignements
514 683-4112

ENTRAIDE POUR VAINCRE LA DÉPRESSION INC.

Au service de la communauté depuis 1977, l'organisme offre gratuitement un service professionnel de consultation téléphonique.

L'organisme est à la recherche de bénévoles pour fournir un service de soutien et d'accompagnement pour environ deux heures par semaine dans le confort de leur propre résidence.

Aucune expérience n'est requise.

Renseignements
514 684-9896
superegogroup@videotron.ca
shadedvnc.blogspot.com

FONDS D'AIDE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Un organisme à but non lucratif qui offre une aide de première ligne aux résidents de l'Ouest-de-l'île.

Services offerts
Banque alimentaire, cuisines collectives, friperie, bric-à-brac et ateliers divers.

Renseignements
514 683-0456
info@fdoi.org
fdoi.org